

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20241107-2024 11 07 D06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2024 Publication : 12/11/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 7 novembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Biay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignon, Hauteluce Les Salaies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-tsère Saint-Hirolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésal, Tournon, Tours-en-Savale, Ugine, Venthan, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 31 octobre 2024, s'est réuni le Jeudi 7 novembre 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente de Grignon, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

47 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°09)

48 délégués présents dont 1 suppléant (de la délibération n°10 à la n°14)

49 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°15)

Nombre de membres représentés : 13

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER (à partir de la délibération n°10)	
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE	
BATHIE (LA)	Sabrina	BARBERO	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	
FRONTENEX	Claude	DURAY	
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	

GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
MERCURY	Yves	DUNAND	
MERCURY	Alain	zoccolo	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET (à partir de la délibération n°09)	
UGINE	Sophie	BIBAL	
UGINE	Mustapha	HADDOU	
UGINE	Franck	LOMBARD (de la délibération n°00 à la n°08 puis de la délibération n°15 à la n°70)	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET	

Délégué suppléant présent :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Davy COUREAU
Fatiha BRIKOUI AMAL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD
Jean-François BRUGNON	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jacqueline ROUX
Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Michel BATAILLER
Pascale MASOERO	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Bérénice LACOMBE

Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Laurent GRAZIANO	
Frédérique DUC	ALLONDAZ	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET	
Christian EXCOFFON	COHENNOZ	Ayant donné pouvoir à Raphaël THEVENON	
Christophe RAMBAUD	CREST VOLAND	Ayant donné pouvoir à Philippe MOLLIER	
Evelyne MARECHAL	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Alain ZOCCOLO	
Edouard MEUNIER	QUEIGE	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE	
Michel CHEVALLIER	UGINE	Ayant donné pouvoir à Françoise VIGUET CARRIN	

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.

Délibération n° 06



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 7 novembre 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Valund, Esserts-Blay, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignon, Mauteluce tes Salsies
La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Beilecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pullud, Plancherine, Queige, Ragnalx, Sainte-Hélène-sur-isère,
Saint-Hicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savoie, Ligine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Objet : Administration générale – Modification de la composition de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

Rapporteur : M. le Président

Conformément à l'article L.2143-3 du CGCT, la création d'une Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées est obligatoire pour les Communautés de Communes et les Communautés d'Agglomération compétentes en matière de transports ou d'aménagement de l'espace dès lors qu'elles regroupent 5 000 habitants.

La commission d'accessibilité est présidée par le Président de la Communauté d'Agglomération.

Elle est composée des représentants de la collectivité, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la Ville nommés par le Président.

Elle exerce ses missions dans la limite des compétences transférées à la Communauté d'Agglomération.

Elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Communautaire et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Les représentants d'associations d'usagers et de personnes handicapées sont les suivants :

- FNATH Ugine et FNATH Albertville 1 représentant
- Association des Paralysés de France 1 représentant
- Association des Papillons Blancs 1 représentant
- Autisme Savoie 1 représentant
- Association Valentin Haüy 1 représentant
- Savoir Vivre et Grandir 1 représentant
- Diabète 73 1 représentant
- Trans Service Association 1 représentant
- Albertville Handisport 1 représentant
- Association Française contre les Myopathies 1 représentant
- Collectif Handicap de la Région Albertvilloise 1 représentant
- ADIS 1 représentant

Par délibération en date du 21 mars 2024, le Conseil Communautaire désignait les 9 élus ci-après pour siéger à cette Commission :

Membres de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées
Jean-Pierre JARRE
François GAUDIN
Alain ZOCCOLO
Jean-François DURAND
Claude DURAY
Sandrine BERTHET
Olivier JEZEQUEL
Christian RAUCAZ
Christian EXCOFFON

Suite à la démission d'Olivier JEZEQUEL de son mandat de conseiller municipal de la commune de La Bâthie, il convient de réajuster la composition de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Il est proposé la candidature de Philippe BRANCHE.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la modification de la composition de la Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes âgées et désigne par 60 voix Philippe BRANCHE.

La Commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées est désormais composée comme suit :

Membres de la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées	
Jean-Pierre JARRE	=
François GAUDIN	
Alain ZOCCOLO	
Jean-François DURAND	3
Claude DURAY	-
Sandrine BERTHET	u
Philippe BRANCHE	-
Christian RAUCAZ	.5
Christian EXCOFFON	E #

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Franck LOMBARD